

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière  
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue  
tenue le 12 août 2020 à distance (TEAMS)**

**Étaient présents :**

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La première conseillère	Me Sandra Ethier
La secrétaire	Me Véronic Picard
La trésorière	Me Claude Cossette
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Cassandra Neptune

**Étaient absents:**

Les conseillers	Me Joannie Jacob Me Nicolas Provencher-Lavergne
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

**1. Ouverture de l'assemblée**

Me Pascal Jolicoeur déclare l'assemblée ouverte à 17:47, le quorum étant constaté.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

***Résolution 20200812-001  
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyé par Cathy Coulombe, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2020
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances – <a href="#">Me Cossette</a>

6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
6.1. Comité Formation (point permanent) - <a href="#">Me Provencher-Lavergne</a>
6.2. Exercice illégal (point permanent) – <a href="#">Me Coulombe</a>
6.3. Communications-Journal – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
6.4. Informatique – Page Facebook – <a href="#">Me Langlois</a>
6.5. Justice dans le Nord - <a href="#">Me Neptune</a>
6.6. Comité du jeune Barreau (point permanent) – <a href="#">Me Langlois</a>
6.7. Comité de liaison (point permanent) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance (point permanent) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
7.1. AGA 2019-2020 (10 septembre 2020)
- Vote par visio
- Rapport annuel (art. 8 du règlement – 1 <sup>er</sup> avril au 31 mars)
7.2. Congrès AT 2021
- Désignation d'un responsable
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – <a href="#">Me Ethier</a>
9. Association des avocats de province
10. APAAQ – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
11. Activités du bâtonnier (tableau) - <a href="#">Me Jolicoeur</a>
12. Correspondances (tableau) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
13. Varia
13.1. Compilation des heures par les officiers
14. Prochaine réunion :
15. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2020

#### **Résolution 20200812-002**

#### **Re : adoption du procès-verbal du 10 juin 2020**

Sur proposition de Me Sandra Ethier, appuyé par Me Pascal Jolicoeur, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité.

#### **4. Suivi au procès-verbal**

##### **Réunion du 21 août 2019**

###### **14.2. Liste des avocats**

Me Coulombe a vérifié auprès de madame Sylvie Roy, responsable du service de garde, en quoi consistait le travail du répondant. Nous sommes en attente d'un retour de madame Roy. Aucune relance n'a été faite auprès des membres pour le moment puisque Me Coulombe attend le retour de madame Roy.

##### **Réunion du 18 mars 2020**

###### **14.1. Retour sur le conseil de section du Barreau à Montréal du 27 et 8 février 2020**

Me Jolicoeur a parlé avec une dame. Il semble que certains documents pourraient être remis aux membres. Nous sommes toutefois en attente d'un retour de celle-ci afin de savoir précisément quels documents peuvent être partagés.

##### **Réunion du 22 avril 2020**

###### **14.1. Dates des prochaines réunions**

Me Cossette est favorable à l'idée de tenir les réunions du conseil de section par le biais de l'application Teams.

###### **14.2. Montants versés aux officiers**

Me Éthier a préparé la lettre à l'attention des bâtonniers afin d'obtenir la politique financière de leur section et l'a fait suivre à Me Jolicoeur le 30 juin dernier. Me Jolicoeur prendra connaissance de la correspondance cette semaine et l'a fera suivre aux bâtonniers des différentes sections rapidement.

##### **Réunion du 10 juin 2020**

###### **15.1. Serrure vestiaire des avocats**

Le serrurier est passé réparer la serrure de la porte. Toutefois, depuis quelques jours, elle ne fonctionne toujours pas. Me Jolicoeur contactera le serrurier à nouveau.

## **5. Finances**

Me Cossette n'est pas en mesure de nous remettre les dépenses effectuées depuis le 13 mars dernier. Elle fera parvenir rapidement celles-ci à Me Picard. Une assemblée spéciale aura lieu le 20 août 2020 afin d'approuver les dépenses en prévision de l'AGA du 10 septembre prochain.

## **6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi**

### **6.1. Comité Formation**

Me Provencher-Lavergne est absent et aucun suivi écrit n'a été reçu.

### **6.2. Exercice illégal**

Me Ethier a fait parvenir une lettre au syndic du Barreau ainsi que l'affiche que nous souhaitons apposer dans les palais de justice afin d'avoir leur aval. Nous avons eu un retour de Me Hogue, qui salue notre initiative. Me Hogue a formulé quelques commentaires qu'il nous invite à considérer et à le recontacter par la suite.

Me Coulombe fera parvenir les commentaires de Me Hogue à Me Giroux-Lacasse. Ce dernier sera invité à vérifier les commentaires de Me Hogue et à apporter les correctifs nécessaires. Il pourra compter sur la collaboration de Me Hogue. Une fois l'affiche complétée, Me Giroux-Lacasse devra obtenir le consentement du syndic. Une fois obtenu, il devra déterminer le support que prendra l'affiche. Me Coulombe pourra, par la suite, aller chercher les autorisations nécessaires pour l'installation des affiches.

Une situation a été portée à l'attention du syndic par Me Coulombe. Elle est maintenant réglée.

### **6.3. Communications-Journal**

Rien à signaler. La prochaine parution aura lieu en décembre.

### **6.4. Informatique – page Facebook**

Me Langlois est absent et aucun suivi écrit n'a été reçu.

## **6.5. Justice dans le Nord**

Une réunion informelle, portant sur le fonctionnement en raison de Covid, a eu lieu le 26 juin dernier. Voici quelques sujets abordés :

- Les parajudiciaires avaient instauré une procédure : nous devons les contacter par courriel si on avait besoin de leur aide. Plusieurs avocats leur ont écrit, mais n'ont jamais eu de retour. Me Egervari ou Me Plamondon vont vérifier ce qui se passe.
- Lyne St-Louis donnera une formation aux courtworkers à compter de septembre 2020.
- La partialité de certains courtworkers a été soulevée.
- Le calendrier des termes de cour en protection de la jeunesse a été envoyé aux courtworkers.
- Les polices refusent maintenant de signifier les procédures dans le Nord. Me Neptune a interpellé la juge Breton à ce sujet. Il a été proposé de demander à une personne raisonnable. Me Neptune indique que ça prendrait 14 personnes raisonnables soit une par village. Me Neptune va faire une approche auprès du KRG afin d'obtenir leur aide pour trouver des personnes raisonnables. Celles-ci pourraient contacter un huissier et être embauchées par eux. Me Neptune nous fera un retour.

Une réunion a été tenue le 6 août 2020 avec la Cour du Québec afin de voir comment nous pouvons retourner dans le Nord pour les dossiers de protection de la jeunesse. Une greffière se rendra dans le Nord avec des constables spéciaux. Il reste maintenant à déterminer la logistique afin de respecter les règles sanitaires. Une autre réunion est prévue sur le sujet.

## **6.6. Comité du jeune Barreau**

Me Langlois est absent et aucun suivi écrit ne nous a été acheminé.

Me Langlois a toutefois fait suivre une lettre ouverte du Jeune Barreau. Celle-ci expose la situation d'avocat ayant perdu leur emploi en raison de Covid.

Il est convenu que Me Jolicoeur va formuler une réponse à cette lettre. Nous leur demanderons de constituer une banque de nom d'avocat qui serait prêt à venir travailler en région.

Cette liste de nom pourrait, par la suite, être transmise à nos membres. Ainsi, les bureaux qui cherchent activement des avocats pourront se servir de cette liste pour procéder à des embauches. Me Jolicoeur consultera Me Ethier et Me Langlois avant de transmettre la lettre au Jeune Barreau.

## **6.7. Comité de liaison**

### **6.7.1. Cour du Québec**

Nous devons prévoir la prochaine rencontre du comité de liaison. Me Jolicoeur contactera la juge Chabot pour vérifier si la matinée du 10 septembre 2020 lui convient. Me Jolicoeur nous donnera un retour rapidement puisqu'il y a beaucoup à faire : consulter les membres et partenaires en vue de la préparation de l'ordre du jour, préparer ce dernier et lancer les invitations.

### **6.7.2. Cour supérieure**

Rien à signaler.

## **6.8. Mérite et prix reconnaissance**

Le comité, présidé par Me Jacob, s'est rencontré le 8 juillet 2020. Des candidatures ont été reçues. Une prochaine rencontre est prévue la semaine prochaine.

## **7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue**

### **7.1. AGA 2019-2020 (10 septembre 2020)**

L'AAP a organisé une rentrée judiciaire virtuelle. Celle-ci aura lieu le 9 septembre 2020 à 16 :30. Me Jolicoeur va contacter les juges coordonnateurs pour savoir s'ils souhaitent s'adresser aux membres avant la tenue de l'AGA. Nous pourrions accorder une période de 15 minutes à la Cour du Québec et la même durée à la Cour supérieure.

Si nous tenons une rentrée judiciaire virtuelle, elle aura lieu le 10 septembre 2020 à 15 h, juste avant l'AGA prévu pour 15h30.

Me Picard devra envoyer une proposition d'ordre du jour à Me Jolicoeur et Me Ehtier. Me Jolicoeur devra prendre connaissance du procès-verbal de l'AGA de l'année dernière et fournir s'est commentaires à Me Picard.

Me Langlois n'a pas transmis les informations relatives à la tenue de l'AGA virtuel à Me Jolicoeur. Il était toutefois confiant que tout allait bien se passer puisqu'il n'y a pas eu d'incident ailleurs. Il est important d'avoir rapidement un retour de Me Langlois afin de nous assurer du bon fonctionnement de l'AGA. Ainsi, ce sujet sera discuté le 20 août 2020 à midi lors d'une conférence téléphonique. Me Picard initiera l'appel.

Me Jolicoeur préparera deux (2) rapports : l'un du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 et un deuxième couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 10 septembre 2020. Me Picard souligne qu'elle doit rapidement obtenir son rapport pour l'année financière 2019-2020 afin d'être en mesure de compléter le rapport annuel.

## **7.2. Congrès AT 2021**

Il est décidé que le congrès 2021 aura lieu à Amos, étant donné que le congrès 2020 prévu dans cette même ville n'a pas pu avoir lieu en raison de Covid. Me Picard devra donc modifier le calendrier des activités en conséquence.

Puisque nous ne savons pas les membres qui agiront à titre de conseillers au sein du conseil de section pour l'année 2020-2021, il est décidé d'attendre avant de désigner un responsable du congrès. Ce sujet devra figurer à l'ordre du jour de l'assemblée régulière du conseil de section post AGA.

## **8. Comités hors Barreau : suivi**

### **8.1. Pratique privée**

Rien à signaler.

## **9. Association des avocats et avocates de province**

Le 10 août 2020, nous avons obtenu la confirmation qu'une rentrée judiciaire virtuelle aurait lieu le 9 septembre prochain.

## **10. APAAQ**

Rien à signaler.

## **11. Activité du bâtonnier**

Me Jolicoeur a procédé à l'assermentation à distance de Me Noémie Beauchemin le 10 juillet 2020. Il procédera bientôt à l'assermentation d'un autre avocat. Les avocats qui sont assermentés à distance doivent ensuite être assermentés en personne.

Me Ethier souhaite qu'on lui transmette les textes (discours) existants qu'on utilise lors des assermentations.

Me Jolicoeur a assisté à deux (2) rencontres du Barreau du Québec : le 20 juillet 2020 et le 31 juillet 2020. Lors de la première rencontre, il fut question de l'organisation de la rentrée judiciaire virtuelle. La deuxième a porté sur le déroulement des négociations des tarifs d'aide juridique.

## **12. Correspondances**

Me Jolicoeur a reçu une correspondance de Me Marc-Olivier Langlois, discuté précédemment.

## **13. Varia**

### **13.1. Compilation des heures par les officiers**

Me Ethier demande à ce que ce sujet se retrouve à l'ordre du jour de l'AGA. Me Cossette et Me Picard devront aussi faire l'exercice de compiler le nombre d'heures consacré à leur rôle au sein du conseil de section (secrétaire et trésorière). Une présentation verbale sera faite lors de l'AGA.

Me Jolicoeur souhaite que nous réfléchissions à la possibilité que lui-même, Me Ethier, Me Picard et Me Langlois soient ensemble physiquement lors de l'AGA afin d'en faciliter la tenue.

## **14. Prochaine réunion :**

Une réunion se tiendra le 20 août 2020 à midi, par conférence téléphonique, afin d'approuver les dépenses au 31 mars 2020 ainsi que de discuter de la tenue de l'AGA virtuelle.

La prochaine réunion régulière du conseil de section se tiendra le 2 septembre 2020 à 17h30 par l'application TEAMS.



## **15. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Me Claude Cossette, appuyée par Me Cathy Coulombe, l'assemblée est levée. Il est 19 :33.

---

Me Pascal Jolicoeur  
Bâtonnier

---

Me Véronic Picard  
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 2 septembre 2020.